



COMPTE-RENDU

MAIRIE DE LUGAGNAC (46260)

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 janvier 2021

Etaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Vincent LAGARRIGUE, Jean-François VIGNES, Norbert FLACONECHE, Sophie WALTER

Présents en visio conférence : Yannick MONTAGNE, Laurence MARY

Absents excusés : Catherine MORIN a donné pouvoir à Sophie Walter
Gyl CRAYSSAC a donné pouvoir à Jean-François VIGNES

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h00.
Madame Sophie Walter est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2020 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

II-1 : choix des devis pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente :

Les dossiers de demande de subventions auprès de la Préfecture et du Département porteront sur les devis suivants :

- remplacement des huisseries : entreprise Courrège pour un montant de 16 372 € TTC
- installation d'une pompe à chaleur air/air : entreprise Mercadier pour un montant de 15 962 € TTC

Par ailleurs, sera inclus le changement des portes de la Mairie (accès au logement et bureau du Maire) : entreprise Courrège pour un montant de 3 309 € TTC.

Délibération approuvée à l'unanimité.

II-2 : adhésion de la commune de Pomarède au SIFA :

Monsieur le Maire rappelle que toute nouvelle commune souhaitant adhérer au SIFA (Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale) doit faire valider sa demande par les communes déjà adhérentes.

Délibération approuvée à l'unanimité.

III - Informations et questions diverses :

- un arrêté de police du Maire sera pris pour limiter le tonnage à 3.5 tonnes (sauf desserte locale) dans le chemin des Iris. Cet arrêté global reprendra en plus du chemin des Iris, le chemin des Adrets et la rue du Moulin, déjà interdits aux 3.5 tonnes. De nouveaux panneaux « sauf desserte locale » seront ajoutés.

- Place de parking devant la Mairie :

Cet emplacement créé à l'origine pour le stationnement des personnes à mobilité réduite n'a jamais été matérialisé. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui redonner sa vocation première de place de parking handicapé. Un arrêté de police du Maire sera pris en ce sens et les aménagements nécessaires commandés (panneaux, marquage au sol).

- Sollicitation du PNR pour candidatures à 4 commissions :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été sollicitée par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy pour les commissions suivantes :

- Environnement et énergie
- Economie
- Vie des territoires
- Aménagement, urbanisme et paysage

Monsieur le Maire étant déjà membre du Bureau exécutif, les membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas candidater pour ces commissions.

- Sculpture de Serge Rames

Suite au décès de Serge Rames, sculpteur à Lugagnac, ses héritiers ont souhaité faire don d'une de ses sculptures à la commune. Les membres du Conseil adhèrent à ce projet et étudieront un emplacement adéquat pour son installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **05 février 2021** à 18h00 en Mairie.